

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
Nord - Pas-de-Calais - Picardie
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 201 du 19 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais**

NOR : INTJ1600398S

Le commandant de la région de gendarmerie Nord - Pas-de-Calais - Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 36547 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525355S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2016:

Bricard, Laurent Nigend : 156 409 Numéro de livret de solde : 8 013 805

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2016:

Ducarne, Nicolas Nigend : 180 520 Numéro de livret de solde : 8 029 834

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016:

Cornu, Cédric Nigend : 172 255 Numéro de livret de solde : 8 026 088

Muls, Fabrice Nigend : 181 019 Numéro de livret de solde : 8 035 441

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2016:

Fluhr, Julien Nigend : 203 539 Numéro de livret de solde : 8 058 117

Monsigny, Yoann Nigend : 216 505 Numéro de livret de solde : 8 064 339

Ducrocq, Mickaël Nigend : 213 918 Numéro de livret de solde : 8 063 860

Goube, Benoît Nigend : 188 834 Numéro de livret de solde : 8 038 846

Barale, Daniel Nigend : 172 387 Numéro de livret de solde : 8 027 106

Hégo, Sarah Nigend : 230 270 Numéro de livret de solde : 8 077 737

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 janvier 2016.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie Nord - Pas-de-Calais - Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
J. HÉBRARD